

**COMPTE-RENDU DE L'AUDIOCONFERENCE LOCALE DU 23/04/2020****I- INTERVENTION DE LA DIRECTION****I- Point sur la situation sanitaire à la DDFIP au 23/04/2020**

A la demande des organisations syndicales, cette audioconférence s'est tenue en présence du médecin de prévention, qui a fait un point sur la situation dans le département.

➤ Intervention du médecin de prévention

Il n'y a pas de nouveau cas de coronavirus depuis 2 -3 semaines. Il y a eu des suspicions (aux douanes), les agents ont été testés et les tests sont revenus négatifs.

Aujourd'hui, il est pratiqué un test dès qu'il y a suspicion de COVID 19.

Le médecin de prévention est particulièrement sollicité par des agents qui sont en ASA avec des pathologies, car ils veulent connaître savoir dans quelles conditions ils vont reprendre.

Aujourd'hui, tout le monde connaît les gestes barrière à appliquer pendant le confinement, et encore plus en post-confinement. La distanciation est à privilégier par rapport au port du masque, sauf dans les transports en commun où le port du masque est obligatoire. Les masques grand public sont l'idéal.

Sur le nettoyage et la désinfection : il est important de le faire avant la reprise, mais il sera encore plus important de le faire tous les jours.

Précision du directeur : les contrats avec les sociétés de nettoyage ne sont pas suspendus, il n'y a rien de nouveau avec le nettoyage quotidien...

Le médecin de prévention nous précise que le port des gants est déconseillé car ce sont de faux amis. Le mieux est de se laver les mains régulièrement. Il ne faut pas se toucher le visage avec des gants, le virus passe par le nez, la bouche, les yeux.

Le médecin de prévention reconnaît que la situation des agents en télétravail peut être compliquée d'autant plus quand il n'est pas organisé, ces agents pouvant souffrir de certaines formes de dépression, et de l'isolement.

Précision de la direction : les chefs de services sont en contact avec tous leurs agents, il n'y a pas d'isolement à craindre...

S'agissant du post-confinement : il faudra être vigilant et réactif, plus qu'on ne l'a été au mois de mars...Au moindre symptôme, il faudra faire le test pour l'agent et son entourage.

Précision de la direction : « nous avons une forte capacité à nous adapter ».

➤ Coronavirus

9 cas suspects de covid19

2 sont en quatorzaine

Il n'y a plus d'agent hospitalisé (ce qui est une très bonne nouvelle)

➤ **Les effectifs** au 23/04 sur un total de 1179 agents :

525 agents travaillent, soit 44,53 % de l'effectif (ce chiffre est en augmentation de puis le lancement de la campagne) dont 254 agents sont au bureau avec des missions prioritaires, 171 agents sont en télétravail avec des missions prioritaires, 16 agents sont sur site avec des missions non prioritaires (principalement des chefs de service), 69 agents sont en télétravail sur des missions non prioritaires, 15 agents sont nomades.

635 agents sont absents dont 435 sont en ASA covid 19, 67 sont en maladie, 82 sont en ASA garde d'enfants, 48 sont à temps partiel, 3 sont absents pour un autre motif, 19 sont en congés (principalement des agents qui vont partir à la retraite).

II- INTERVENTIONS ET COMMENTAIRES FO le 23/04/2020 :

➤ **FO constate** que suite à l'insistance soutenue des organisations syndicales, la Direction dote enfin les agents empruntant les transports en commun de 2 masques par jour : en effet, depuis le 17/03 et à chaque audioconférence, la direction nous affirmait que le port du masque dans les transports était totalement inutile puisqu'ils n'étaient pas ou très peu fréquentés...

➤ **FO a encore interrogé la direction** sur le nettoyage et la désinfection : "rien de nouveau" dit le directeur »...Pourtant, tout a changé depuis le 16 mars dernier. Le manque de personnel dans les sociétés de nettoyage pouvait être toléré avant le 16 mars mais à partir du 11/05, si reprise il y a, le manque de propreté et de désinfection des ascenseurs, poignées de portes, toilettes etc pourraient avoir de graves conséquences sur la santé des agents. La direction a répondu que c'est au chef de service de faire remonter tout manquement à la Direction.

C'est pourquoi FO a exigé, dès aujourd'hui, le nettoyage et la désinfection des locaux, tous les jours, voire plusieurs fois par jour pour les grosses structures (comme cela se fait dans d'autres administrations).

Les réponses suivantes font suite aux questions posées par l'intersyndicale (liste sur le site de FO 57).

➤ **CAMPAGNE IMPOT SUR LE REVENU**

Les effectifs en SIP : 231 agents travaillent normalement en SIP

lundi : 62 agents étaient sur sites et 48 en télétravail,

mardi : 72 agents étaient sur sites et 50 en télétravail,

mercredi : 79 agents étaient sur sites et 45 en télétravail

Les chiffres sont en augmentation depuis mercredi, ce qui est normal puisque le PCA (Plan de continuité de l'activité) évolue au niveau national.

Communication : conférences de presse locale mercredi 22/04 en précisant qu'aucun accueil physique ne se ferait dans les services.

Sur l'organisation téléphonique de la campagne IR et « grâce » à l'appel à volontariat de la direction à l'ensemble des agents de la sphère du contrôle fiscal et de la direction :

-71 agents de niveau 1 sont en télé travail à domicile dont 27 originaires de sip et 44 d'autres services (PDCE, PCR, brigades, direction)

-27 agents de niveau 1 sont au bureau dont 24 agents issus des sip et 3 d'autres services

-13 agents de niveau 2 sont à domicile dont 7 sip et 6 autres services

-14 agents de niveau 2 sont au bureau dont 13 SIP et 1 autres services

soit 125 agents au total sont mobilisés pour la campagne (effectif théorique) dont 71 agents de SIP et 54 agents d'autres services.

Les équipements informatiques des 125 agents travaillant pour la campagne IR

59 agents sont équipés d'un VPN, 37 utilisent leurs PC personnels, 29 agents non équipés ou ne souhaitant pas utiliser leur équipement personnel travaillent au bureau.

Les équipements téléphoniques :

1 portable professionnel, 83 portables personnels, 14 téléphones fixes à domicile, 27 agents travaillent à partir de leur téléphone au bureau.

Évolutions à venir :

6 équipements informatiques destinés aux agents du PCR en renfort de la campagne (niveau 2) vont être distribués. Les agents de niveau 1 sont principalement à domicile

Un recensement des besoins en cartes SIM professionnelles a été fait, en complément de téléphones à mettre à disposition des agents (commande de 100 cartes SIM).

Le comptage téléphonique à jeudi 24 avril 8h : un accueil de niveau « 0 » avait été mis en place dès lundi.

1220 appels ont été pris en charge par le SVI :

- 446 ont été traités en niveau 1,

- 745 restent à traiter en niveau 1 (685 appels dans la journée de mercredi, alors qu'il n'y en avait que 60 les jours précédents)

- 29 appels ont été escaladés en niveau 2.

Dispositif téléphonique mis en place :

Le niveau « 0 », composé d'une équipe de 2X8 agents en présentiel (limité dans les premiers jours à 2X4 agents) a donc été abandonné dès la fin du 2ème jour en raison du grand nombre d'appels non pris en charge !

FO avait pourtant émis de sérieuses réserves sur le fonctionnement de ce dispositif et nos remarques ont été immédiatement écartées par la Direction...

Une deuxième organisation a été mise en place : aucun agent ne décroche au numéro de campagne, c'est le SVI (Serveur Vocal Interactif) qui enregistre tous les numéros entrants qui sont centralisés pour remonter au niveau 1 le lendemain et être traités. Cette nouvelle organisation centralisée et automatisée n'a pour but que d'enregistrer les numéros d'appels, d'éliminer les appels multiples, de les comptabiliser et d'ajuster les effectifs de niveau 1 et 2 en conséquence.

FO a évoqué les éventuelles incivilités verbales ou même l'agressivité de contribuables, rappelés le lendemain et **a demandé à ce que les incivilités soient systématiquement signalées et que les chefs de service communiquent aux agents le dispositif existant sur ce sujet. La fiche de signalement et des conseils de comportement doivent être portés à la connaissance et mis à disposition des agents qui travaillent depuis leur domicile. Il est déjà inadmissible de se faire verbalement agresser au bureau, cela l'est encore moins quand on travaille, seul, chez soi, dans sa sphère privée et familiale !**

FO a également attiré l'attention de la direction sur le nombre d'appel à traiter par agent fixé à 37 ou

35 appels par jour car ce chiffre correspond à la capacité de traitement d'un agent opérationnel alors que le dispositif repose sur des agents volontaires non familiers de la campagne déclarative et de ce fait inexpérimentés. **FO a fait remarquer que ce fichier d'appels à traiter dans la journée peut générer de stress.** La direction a répondu que les appels non traités sont reportés le lendemain et ré affectés au même agent, que le nombre de participants à la campagne est évolutif et que les contribuables sont avisés lors de leur appel qu'ils seront contactés sous 48 heures.

➤ **Les congés : Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés au titre de la période d'urgence sanitaire**

La direction n'a ni instruction, ni communication de la Direction Générale sur le sujet.
« De toute façon, elle suivra les orientations et consignes de la DG en toutes circonstances ». Des agents peuvent être en difficulté s'ils ont à gérer un déménagement et ceux qui ont programmé leur date de départ en retraite en combinant leurs congés annuels.

Affaire à suivre donc...

Nous vous invitons à relire le tract sur l'ordonnance Dussopt que vous trouverez sur le site.

FO-DGFIP exige le retrait de cette ordonnance.

➤ **Le versement de la prime de 1000 €**

Elle sera compatible avec la prime d'accueil et est modulable.

Pour les modalités, voir la réponse sur les congés et la position des agents au regard de leur temps de travail...Affaire à suivre aussi

FO-DGFIP sera très vigileant sur les modalités de versement de cette prime.

➤ **Le traitement des rejets du fonds de solidarité**

5543 demandes de versement du fonds de solidarité pour la Moselle au 16/04/2020.

297 ont fait l'objet d'un retraitement : ces rejets ont été examinés par la BCR, en liaison avec la Division du Recouvrement et des Affaires Economiques (il en reste 117 encore à traiter).

60 % des demandes avaient été traités lundi : les agents de BCR, tous équipés d'outils informatiques (VPN), ont pu travailler depuis leur domicile. La vague suivante de demandes pour le mois prochain devrait être traitée par la DIRCOFI Est.

➤ **Les acomptes des indépendants**

Aucun chiffre ne peut être donné sur l'éventuel surcroît de travail généré par la demande de reversement des acomptes PAS des indépendants.

En effet, ceux-ci sont traités dans l'application ILIAD, sous une rubrique "autres" ne permettant pas de restituer un comptage des demandes traitées, considérées comme des contentieux ...

La Direction n'a pas d'outil et ne cherche pas à contourner les difficultés quand cela ne l'intéresse pas...

➤ Sujets RH divers

- Indemnisation des frais de repas : la direction appliquera strictement la note : les frais de repas seront pris en charge à compter du 17/03. Cette note a été diffusée aux chefs de service, pour diffusion aux agents.

La restauration collective sur Metz ayant fermée dès le 16/03, FO continue à demander la prise en charge des repas à compter de la date de fermeture des restaurants.

- Mutations : pas d'informations précises sur le sujet (sans doute fin mai début juin). En local : pas de décalage de la prise de poste qui reste fixée au 1er septembre.

- Arrivée des stagiaires au 18/05 : 7 inspecteurs et 28 contrôleurs stagiaires doivent arriver. Les convocations ont été envoyées. Les contacts ont été pris avec certains d'entre eux par les RH et la déléguée à l'action sociale. Le point sera fait au cas par cas pour d'éventuelles difficultés de logement.

- Agents C stagiaires : leur rentrée à l'ENFIP est prévue pour le 2/06. Du 18/05 au 2/06 ils seront positionnés en télétravail, et pourront bénéficier d'e-formations. Ils connaîtront leur affectation la dernière semaine de mai.

- Groupe de travail post-confinement : Le Bas Rhin fait partie du groupe de travail national dont les conclusions permettront de définir les modalités de reprise.

Nous avons exigé la tenue d'un CHS-CT bien avant la reprise prévue le 11/05, afin de pouvoir préparer de façon concertée cette reprise, tant sur le plan sanitaire que social.

La direction affirme attendre des consignes de la Direction Générale à ce sujet.

La prochaine audioconférence aura lieu le 4 mai prochain.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Une pensée particulière aux collègues atteints par la maladie ou le deuil.